

# PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

Electricien en basse tension (opération complexes) B1/B2/BR/BC



## PUBLIC VISE

Toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique, travaux, dépannages essais mesures ou autres opérations dur des installations électriques en basse tension

## OBJECTIFS

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C18-510

## PROGRAMME DE FORMATION

- Réglementation en électricité
- Distribution électrique
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Opérations électriques et non électriques
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Consignation
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Application sur une installation type
- Travaux pratiques de 0,5 jour dans l'établissement du stagiaire

Nota : les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (gants isolants, écran facial d'électricien, tenue de travail adaptée)

### Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur (durée de validité recommandée selon la NF C18-510 : 3 ans)

### Approche pédagogique

- Exposés interactifs, Démonstrations

### Références réglementaires

Prévention :  
Articles L4111-1 à L4154-4 du Code du Travail

Risque électrique :  
Articles R4544-1 à R4544-10 du Code du Travail

Opérations Electriques :  
Norme NF C 18-510.

### Pré-requis

- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail
- Etre qualifié en électricité.
- Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

### Durée

- 3 jours

### Nombre de participants

- 10/12 maximum.

### Conditions matérielles

- Salle, tables et chaises,
- Mur clair pour projection,
- Tableau papier ou tableau effaçable.

Attention : La formation pratique exige la disponibilité des installations électriques.

### Equipements à mettre à disposition par le client :

- Local électrique,
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension,
- Equipement permettant un dépannage et une connexion.
- Equipements de protection (ex : obstacle, protecteur, nappe, tapis, balisage...),
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT,
- Equipements de protection individuels.